



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120733

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/08/2021 9H51 C:000032 I:32558
V/REF : 789391
V/Email reçu le Lundi 09/08/2021 à 9H51

SEMCODA
AGENCE BRESSE-DOBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 1062

IMMEUBLE : LA CROIX BLANCHE
181 AVENUE DU CHRISTINOZ
01560 ST TRIVIER DE COURTES

Feillens, le 24 Décembre 2021

Référence Marché: 2021-PAT-0023-21BB

LOCALISATION : 181 AV.DU CHRISTINOZ - ST TRIVIER DE COURTES-MR/MME SANTOS/LABOURY:
0782706029

MOTIF : INTERVENIR POUR LE REMPLACEMENT DU CYLINDRE DE LA BOITE A LETTRES/GARAGE
/PORTILLON/ENTREE (LAISSER SUR L'EVIER CELUI DE L'ENTREE) GARAGE N°10
+ VERIFIER ET REPARER LA FERMETURE DES WC
+ REGLAGE VOLET ROULANT CHAMBRE 1

Donneur d'ordre : Mme C LABALME

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 3 NOVEMBRE 2021 A 09H30
REPLACEMENT DE 4 BARILLETS (PORTE ENTREE/GARAGE/BOITE A LETTRES ET
PORTILLON)
REPLACEMENT DE LA CREMONE A LARDER SUR LA PORTE DES TOILETTES
REMISE EN LIGNE DE LA LIGNE DE SERRURE

OBSERVATIONS : DEVIS A SUIVRE

CC LGESTION Email envoyé le 13/10/21 à 10H11 Mme C LABALME

MERCI DE NOUS FAIRE SAVOIR SI LE LOGEMENT EST TOUJOURS VACANT SVP ?

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120733

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MS03016-Déblocage & réglage volet roulant	1	90,00	90,00
1,00	MS01019-Batteuse avec cylindre box	1	40,00	40,00
3,00	MS01025-Cylindre/ demi cylindre européen	1	50,00	150,00
1,00	MS01027-Serrure 1 point porte intérieure	1	20,00	20,00
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	40,00	40,00
TOTAL H.T.				340,00
T.V.A. a 10,00%				34,00
TOTAL T.T.C.En EURO				374,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

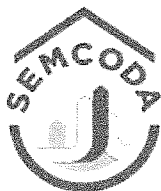
69120 VAULX-EN-VELIN

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr

**Bon de Commande**

N° : 789391 du 09/08/2021

P-MUT

SEM CODA

AGENCE BRESSE-DOBES

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

CEDE

09/08/2021 à 09h51

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 Route de Ternant

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-S2497

181 Avenue du Christinoz
Lieudit La Croix Blanche
01560 ST TRIVIER DE COURTES

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4
01-EE-2212-TRA-6156310

01062-00001-00001-00004 H / Type 3 E / RDC

Délai

Date limite exécution : 24/08/2021

Observations

MUT/SAADI 05.08.2021/LV

PASS TESA

CHANGER CYLINDRE BL/GARAGE/PORTILLON

CELUI DE PORTE D ENTREE LE LAISSER SUR EVIER

GARAGE 10

Prestation à réaliser	Mt récupér.	Qté
MS00001 Forfait déplacement		1,00
MS00002 Forfait main d'oeuvre, dans le cas où l'intervention VERIFIER ET REPARER FERMETURE WC		1,00
MS01019 Batteuse avec cylindre 5 goupilles pour boites aux lettres, y compris toutes sujétions		1,00
MS01025 Cylindre/ demi cylindre européen 5 goupilles double entrée 30x30 ou 30x40 ou 30x50, VACHETTE, y compris toutes sujétions PORTILLON EXT GARAGE		2,00
MS01029 Serrures 3 points haut 2,04 m porte coupe-feu/porte palière, coffre en acier embouti époxy, clés nickelées, têtière acier, pêne et fouillot laiton, à pêne dormant 1/2 à cylindre profil européen (prix sans gache et cylindre), BRICARD, y compris toutes sujétions PORTE D ENTREE		1,00

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE BRESSE-DOBES

EDN2

1/3

09/08/2021 à 09:49



Bon de Commande

N° : 789391 du 09/08/2021

P-MUT

SEMCODA

AGENCE BRESSE-DOBES

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

CEDE

MS01033	Béquille menuiserie intérieure métal chromé carré de 7 mm sujétions CH1	1,00
MS03016	Déblochage et réglage de volet roulant, y compris toutes sujétions CH 1	1,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 09/08/2021

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence,

Mme S. GUILLET

SERVIMO BOURGOGNE
S.A.S. au capital de 100 000 €
570 route de Ternant 01110 CHILLENES
Tel 03 80 20 15 61 Fax 03 80 20 25 00
servimo@servimo.fr
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE 798 123 030

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE BRESSE-DOBES

EDN2

2/3

09/08/2021 à 09:49



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : AGENCE BRESSE-DOBES 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement

☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 181 Avenue du Christinoz Lieudit La Croix Blanche 01560 ST TRIVIER DE COURTES

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à BOURG EN BRESSE

le 09/08/2021

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia DIAF

Direction des Agences

Numéro: 789391